

Qui sont les vrais tricheurs ?

Aujourd'hui, alors que la "valeur travail" est devenue omniprésente, les bénéficiaires des aides sociales souffrent d'une image négative, liée à l'assistanat. Pire encore, ils sont parfois présumés fraudeurs dans l'opinion publique et tenus pour responsables de la dette publique, **l'argent du contribuable servant à financer une oisiveté coupable**.

Comme un droit de réponse à ce climat délétère, **nous avons publié une infographie dont le but est de démontrer "qui sont les vrais tricheurs"**. Pour cela, nous avons mis face à face, fraude sociale et fraude des entreprises et sélectionné trois idées reçues à confronter à la réalité des chiffres.

Pour crédibiliser cette démarche et étayer notre propos, l'infographie est appuyée par [un article documenté](#). Les chiffres utilisés proviennent de sources officielles et peuvent être consultés par le biais des liens insérés dans chaque partie de l'article.

Première idée reçue : la France va mal à cause de la fraude au RSA

La fraude au RSA existe bel et bien mais elle ne concerne que 3.6% des allocataires. Selon un rapport effectué par Dominique Tian, député UMP (1), son montant total est estimé à 335 millions d'euros.

En comparaison, l'estimation du nombre d'entreprises fraudeuses oscille entre 10 et 12%. Le syndicat solidaires de la direction générale des Finances publiques (2) fait d'ailleurs état **d'une addition monumentale, comprise entre 23 et 32 milliards d'euros !**

Seconde idée reçue : les arrêts abusifs creusent le trou de la sécurité sociale.

La sécurité sociale elle-même n'estime guère à plus de 10% le nombre d'arrêts maladie comme étant injustifiés (3). Au total, les abus des travailleurs en arrêts maladie représentent un coût aux alentours de 60-70 millions d'euros par an. Rappelons que le déficit global de la sécu devrait se situer légèrement au-dessus des 10 milliards en 2017.

En parallèle, les fraudes réalisées par les entreprises sur les cotisations sociales qui impactent directement les comptes de la sécurité sociales sont estimées, dans un rapport de la cour des comptes (4), à 20 milliards d'euros environ.

Par conséquent, **recupérer le manque à gagner généré par la fraude des entreprises sur les cotisations sociales pourrait suffire à combler le trou de la sécu.**

Troisième idée reçue : les allocataires sont des grands fraudeurs

La CNAF a mené une étude qui permet d'évaluer à 2.15% le nombre de fraudeurs parmi les bénéficiaires d'allocation sociales, soit 200 000 personnes au total (5).

Concernant les allocations familiales, le montant des fraudes est évalué à 119 millions d'euros, soit une part comprise entre 0,91 % et 1,36 % de l'ensemble des allocations versées.

Les chiffres de la fraude à l'impôt sur le revenu sont quant à eux estimés entre 15 et 19 milliards d'euros par le Syndicat National Solidaires Finances Publiques (2). De là à conclure que les vrais fraudeurs ne sont pas ceux qu'on croit...

QUI SONT LES VRAIS

TRICHEURS ?

IDÉE REÇUE

EN RÉALITÉ

Si la France va mal c'est à cause de toutes les personnes qui fraudent le RSA



ET
POURTANT

FRAUDE AU RSA

800 MILLIONS €

ALORS QUE

LES FRAUDES AUX IMPÔTS SUR LA SOCIÉTÉ SONT ELLES, ESTIMÉES À

27 MILLIARDS €

LE NON-RECOURS AU RSA PAR MÉCONNAISSANCE DU DISPOSITIF

REPRÉSENTE UN GAIN DE 5,7 MILLIARDS D'EUROS PAR AN POUR L'ÉTAT

Le trou de la sécurité sociale est dû aux arrêts maladie injustifiés !



ET
POURTANT

FRAUDE AUX ARRÊTS MALADIE

149 MILLIONS €

ALORS QUE

LES FRAUDES AUX COTISATIONS SOCIALES (SALAIRES NON-DECLARÉS...)

14 MILLIARDS €

POUR RAPPEL, LE TROU DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

S'ÉLEVAIT À 12,5 MILLIARDS D'EUROS EN 2013

Les personnes percevant des prestations sociales sont celles qui fraudent le plus



ET
POURTANT

FRAUDE AUX PRESTATIONS FAMILIALES

119 MILLIONS €

ALORS QUE

LA FRAUDE À L'IMPÔT SUR LE REVENU EST ESTIMÉE, ELLE A

17 MILLIARDS €

LA FRANCE NE DISTRIBUE PAS PLUS D'AIDES SOCIALES QUE SES VOISINS EUROPÉENS

ELLE SE SITUE DANS LA MOYENNE DE L'UE

La fraude des pauvres est une pauvre fraude

Étude réalisée par aide-sociale.fr

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS ET TOUTES LES SOURCES DE L'INFOGRAPHIE SUR [HTTP://WWW.AIDE-SOCIALE.FR](http://www.aide-sociale.fr)

<https://www.aide-sociale.fr/infographie-fraude-sociale-particulier-entreprise/>

Aide-Sociale.fr

Coordonnées de Contact

Johan Hallef (Buenforta)

Adresse : 6^E route de Brest 29000 Quimper

Tel : 06 89 54 87 35

Email : Contact.aide.sociale@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/aidesocialefr/>

Quelques mots sur <https://www.aide-sociale.fr/> :

L'aide sociale est un système de solidarité nationale qui apporte assistance aux personnes confrontées à des difficultés d'ordre social et matériel.

Depuis 2011, aide-sociale.fr a pour vocation non seulement d'informer les visiteurs sur les différentes aides existantes mais aussi de faciliter leurs démarches par une approche didactique des différents dispositifs.

De plus, nous avons mis au point [un simulateur](#), sous forme de questionnaire, qui permet d'établir en quelques minutes et gratuitement une liste personnalisée des prestations dont peut bénéficier l'utilisateur.

Sources et références utilisées pour imaginer cette infographie :

- **(1) Rapport du député Dominique Tian « mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale sur la lutte contre la fraude sociale »** (2011) : <http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i3603.asp>
- **(2) Rapport « Evasions et fraudes fiscales, contrôle fiscal » de Solidaires Finances Publiques** http://archives.solidairesfinancespubliques.fr/gen/cp/dp/dp2013/120122_Rapport_fraude_evasionfiscale.pdf
- **(3) Rapport des comptes de la sécurité sociale** : http://www.securite-sociale.fr/IMG/pdf/fiche_eclairage_maladie_ij_sept_2011.pdf
- **(4) Rapport de la cour des comptes sur la fraude aux cotisations sociales** : https://www.aide-sociale.fr/wp-content/uploads/2017/07/rapport_securite_sociale_lutte_fraudes_cotisations.pdf
- **(5) Bilan de l'étude de CNAF sur la fraude aux prestations sociales** : <https://www.economie.gouv.fr/dnlf/evaluation-fraude-aux-finances-publiques>
- **Dettes publiques chiffres Insee** : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2669747>
- **Commission Nationale d'évaluation du RSA** : http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/1_Le_non-recours_au_rSa_et_ses_motifs.pdf
- **CNRS : étude sur le comportement vis à vis de l'absence au travail des Européens entre 1994 et 2001** : <http://www.beta-umr7522.fr/productions/publications/2010/2010-17.pdf>
- **Chiffres de la Délégation Nationale de Lutte contre Fraude sur "la fraude aux prestations sociales de la branche famille"** (2016) : <https://www.economie.gouv.fr/dnlf/fraude-aux-prestations-sociales>
- **Enquête IFOP "La France des classes moyennes"** (2010) : http://www.ifop.com/media/poll/1317-1-study_file.pdf
- **Dossier d'étude "Comparaison européennes des aides à la famille"** publié par la CAF (2009) : https://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/dossier_etudes/Dossier%2012%20-%20Comparaison%20Europ%E9enne.pdf